# Belgian Disability Forum Bureau 2014-04-08

## Présents :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Pierre | Gyselinck | PG |
| Gisèle | Marlière | GM |
| Thérèse | Kempeneers | ThK |
| Ronald | Vrydag | RV |
| Philippe | Bodart | PhB |

## Excusés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

## Secrétariat :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Olivier | Magritte | OME |
| Daniel | Tresegnie | DTE |

## Ordre du jour

1. Approbation du Rapport de la réunion de CA du 13/03/2013 – Pour décision
2. Préparation de l’AG extraordinaire du 22/04/2014
	* Examen des candidatures au CA du BDF – Pour décision
	* Rencontre-débat sur les élections européennes
		1. Présences confirmées – Pour information
		2. Modalités pratiques – Pour décision
3. UNCRPD – Présentation du rapport alternatif au comité des expert à Genève :
	* Rencontre BDF-GRIP - CECLR – Pour information
	* Préparation de la présentation BDF – Pour décision
4. UNCRPD – Publication du rapport alternatif – debriefing
	* Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Pour information
	* Groupe MR du Parlement bruxellois– Pour information
	* Groupe SP.a du Parlement flamand – Pour information
	* CWPH – Invitation - Pour information
5. EDF – Modification des statuts – Pour information
6. Euthanasie des mineurs – Pour information
7. Divers
	* Arhec Care (Cameroun)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## 1. Approbation du Rapport de la réunion de CA du 13/03/2013 – Pour décision

* Le rapport est approuvé

## 2. Préparation de l’AG extraordinaire du 22/04/2014

* + Examen des candidatures au CA du BDF – Pour décision
		1. OME fait le point des candidatures reçues. Plusieurs candidats n’ont pas été en capacité d’envoyer leur extrait de casier judiciaire vu les lenteurs de leur administration communale : PG, GM, PhB, ThK, RV, AW, PSchl. Une discussion survient sur l’utilité de maintenir cette formalité. Il est convenu de la maintenir.
		2. Le CA convient que les candidatures seront prises en considération sous réserve de la production de l’extrait de casier judiciaire dans un délai maximum d’un mois à dater de la tenue de l’AG. En cas de défaut, la nomination sera automatiquement invalidée.
		3. GM nous propose de procéder à un vote global sur l’équipe. De la sorte, un simple vote à main levée sera suffisant. En cas de demande de la part d’un membre de l’AG, un vote par candidat pourra être organisé, sur bulletin secret.
		4. Casier judiciaire : au terme de la discussion, tous d’accord de maintenir
	+ Rencontre-débat sur les élections européennes
		1. Présences confirmées – Pour information

OME précise les noms des représentants qui ont été confirmés par leur parti à ce jour. Il précise qu’il va refaire le tour téléphonique régulièrement pour obtenir le plus de présences possibles

* + - 1. PS
			2. MR
			3. FDF
			4. Ecolo
			5. CdH
			6. Spa : M. Nick Mouton
			7. CDnV : Van Acker
			8. Groen : Bart Staes
			9. Open VlD
		1. Modalités pratiques – Pour décision

OME rappelle l’horaire prévu

* + - 1. 12h30 : CA
			2. 13h30 : Election
			3. 14h00 : débat

Le CA demande au secrétariat de renvoyer un e-mail concernant la rencontre-débat pour inciter les membres de l’AG à venir. Il demande d’ajouter dans cet e-mail que la conférence – débat est ouverte à des personnes autres que les représentants à l’AG

Pour ce qui est du débat avec les candidats aux élections européennes,

PG insiste sur l’importance de voir progresser le « Disability act »

DTE considère que le BDF doit se situer dans le cadre de son mémorandum

GM demande que soit abordée la problématique du mécanisme indépendant instauré par la Commission européenne sur l’UNCRPD : sa composition et son mode de fonctionnement sont problématiques

DTE signale qu’à ce niveau, les décisions sont prises. Les parlementaires européens peuvent juste s’assurer du bon fonctionnement de ce qui a été mis en place

RV privilégierait un questionnement relativement large, du style de  « quelles sont les priorités de votre parti dans le cadre de la mise en œuvre de la convention ONU sur les droits des personnes handicapées au niveau européen ? »

GM rappelle que la Carte de mobilité doit être abordée : ils doivent se rendre compte qu’il s’agit d’un dossier à l’origine duquel se situe la Belgique. Ils faut les inciter à se positionner positivement à cet égard.

DTE approuve, mais insiste sur le fait que le projet est en développement au niveau de la Commission. Il faut leur dire : « La carte de mobilité est une priorité pour le BDF » et les inciter à soutenir l’initiative chaque fois qu’ils en auront l’occasion

GM : dans l’introduction, il faut bien insister sur le fait que le BDF veut être leur interlocuteur. Ils peuvent s’adresser au secrétariat chaque fois qu’ils en ont besoin.

RV explique que l’important est de bien profiter de ces deux heures pour leur faire comprendre que le BDF est un interlocuteur clé en matière de handicap et qu’il souhaite une réelle interaction.

PG demande qui va préparer la conclusion ?

GM marque son accord pour le faire

PG assurera la fonction de « gardien du temps »

Le CA rappelle au secrétariat d’inviter l’EDF

## 3. UNCRPD – Présentation du rapport alternatif au comité des expert à Genève :

* + Rencontre préparatoire BDF - GRIP - CECLR – Pour information

La rencontre s’est bien déroulée. Nous sommes parvenus à un accord concernant la répartition des thématiques. Le CA critique le projet de PDF établi par le secrétariat concernant les priorités à présenter par le BDF

* + - 1. Priorité 1 :
				1. Les structures de transversalité sont trop rares et trop peu efficaces quand elles existent. Par ailleurs, elles sont trop rarement consultées
				2. Le problème du contrôle et des situations où il n’existe pas de sanction en cas de non-respect du prescrit légal est à mieux formuler
			2. Priorité 2 :
				1. Au point 4.3, ThK demande d’utiliser l’expression « instances officielles de consultation des organisations représentatives » au lieu de « conseils d’avis »
				2. Capacité des conseils d’avis : elle est variable
			3. Priorité 3 :
				1. Supprimer « toujours » et mettre « offre suffisante »
				2. Evoquer la grande dépendance et faire référence à la décision du comité EU des droits sociaux : l’absence de budget ne peut être une excuse valable
				3. Disposer de statistiques est une nécessité pour établir une politique. Il est important de signaler que les statistiques constituent aussi une des 21 priorités du BDF
				4. 2ème paragraphe : ajouter « réponses » suffisantes et diversifiées
			4. OME suggère de reprendre en conclusion l’idée que les PH doivent avoir une palette de choix : pour que la personne soit « libre », elle doit pouvoir choisir entre différentes options.
			5. DTE explique que chacune de nos recommandation a été introduite par des questions
			6. GM suggère d’ajouter dans le PDF le point « emploi » et le point « internés »
			7. ThK : demande de renvoyer l’e-mail de Véronique Ghesquière à Thomas.dabeux@anahm.be
			8. OME explique qu’il préparera un communiqué de presse avant la rencontre et l’adaptera en fonction du contenu de la réunion. Un petit communiqué de presse d’annonce sera également envoyé le vendredi matin

## 4. UNCRPD – Publication du rapport alternatif – débriefing

* + Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La rencontre s’est bien déroulée. Un communiqué de presse a été diffusé

* + Groupe MR du Parlement bruxellois

Suite à la rencontre avec le parlement bruxellois, le groupe MR a souhaité avoir une rencontre spécifique. Celle-ci s’est bien déroulée. Un communiqué de presse a été publié

* + Groupe SP.a du Parlement flamand

Lors de la rencontre avec le Parlement flamand, le groupe SP.a n’était pas présent. Ils se sont dit intéressés par une rencontre spécifique. Il a été impossible de fixer une date.

* + CWPH – Invitation

Le BDF a reçu une invitation de la CWPH pour une présentation des recommandations. OME a bloqué la date dans son agenda. Il serait bien qu’un membre du CA soit présent.

## 5. EDF – Modification des statuts – Pour information

* + DTE annonce qu’il va demander à Nathalie de voir ce qu’apporte ou restreint les modifications envisagées.
	+ GM demande au secrétariat de répondre à l’EDF que le BDF ne pourra pas répondre pour le 15/04, mais qu’il le fera avant le management committee.

## 6. Euthanasie des mineurs – Pour information

* + PG demande si le BDF doit s’exprimer à ce sujet
	+ DTE explique que ce sont des arguments qui ont été pris en compte et que les débats ont été conclus par un vote démocratique. Le BDF ne peut que constater que, sur base de 10 ans d’application de la loi sur l’euthanasie, aucun excès n’a été constaté.
	+ ThK considère que l’important est de présenter les conditions mises en place par la loi
	+ GM souligne que cette loi ne contraint pas à pratiquer l’euthanasie
	+ ThK souligne qu’il serait intéressant de voir si le CECLR a remis un avis
	+ PhB considère que le BDF ne peut que constater ce que dit la loi belge et qu’il n’appartient pas à l’EDF de juger si c’est bien ou mal

## 7. Divers

* + ARHEC : il s’agit d’une demande de soutien de la part d’une organisation camerounaise. Le CA convient de leur recommander d’écrire à la coopération au développement
	+ PG explique qu’il a été contacté par Gauthier De Beco. Il recherche une solution pour rédiger un autre rapport alternatif. Il aimerait défendre l’option de la mise en place d’un autre mécanisme indépendant. PG lui a poliment répondu que le BDF n’avait pas la capacité financière de se lancer dans un second processus de ce type.